

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



# DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2019/2020  
L'Officiel n° 10  
Du 24 octobre 2019

# L'OFFICIEL

# 11



## LES VALEURS DU FOOTBALL

**P**

### PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge  
et tout niveau

**R**

### RESPECT

Respecter l'adversaire,  
l'arbitre, l'encadrement

**Ê**

### ENGAGEMENT

Engagement  
du corps et du cœur

**T**

### TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil  
de toutes les aptitudes

**S**

### SOLIDARITÉ

Solidarité du football français  
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football  
BP 1037 - 7 Rue Haute  
11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : [secretariat@aude.fff.fr](mailto:secretariat@aude.fff.fr)

# NOS PARTENAIRES



PRÉFET  
DE L'AUDE



## COMITE DE DIRECTION

BO N° 10 du 24 octobre 2019

Président : Mr LACOUR

Présents Mrs AKLI - BERTI - DRIF - GIBERT - GRILLE - JORGE - MANI - PETROSINO - PITIE - ROGER - RONTES - VALET - ZAMO

Assiste à la réunion : M. DURANTE MALVY Fabien

Excusés : Mme ROYER - SAVIANA - Mrs BONHOMME - BONNET - BOUDET - BOUSQUET - GERARD - BEAUBOIS - TRASTET - ROQUE - DAYDE Dominique

Le comité de direction approuve les BO N° 09 du 17 octobre 2019

Le Comité de direction et les footeux du District de l'Aude adressent tout leur soutien aux victimes des inondations qui ont eu lieu dans les districts des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault, du Gard et de la Ligue Méditerranée.

## ENCOURAGEMENTS

Le District de l'Aude adresse ses chaleureux encouragements au club de UF LEZIGNAN qualifié pour le 6<sup>e</sup> tour de la Coupe de France.

## CONDOLEANCES

Le Président du district

Les Présidents et membres de commissions

Le personnel administratif et technique

Présentent au club de Salleles d'Aude et à la famille, leurs bien sincères condoléances, lors du décès de monsieur Pascal Philibert, ancien Président du club.

## REPORT DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DU TELETHON

En raison de l'absence du délégué du Téléthon, M. Vanroelen, dû à un empêchement indépendant de sa volonté, la signature de la convention du Téléthon aura lieu le mercredi 30 Octobre 2019 à 17 h 15 au district.

## INFORMATIONS AUX CLUBS

Informations de la Préfecture portant sur la fermeture des nouveaux établissements et des équipements dans lesquels sont pratiqués des activités physique et sportive.

### Clubs concernés :

Les Martyrs : terrain de football

Trebes : terrain de Bonnacase

Villalier : les deux terrains de l'Evêché et le boulodrome

Villardonnel : stade Louis Mayor

Villegly : Terrain d'entraînement, d'honneur et football à 7

L'arrêté est adressé à tous les clubs - Arrêté DDCSPP-JS n° 2019-205

Des dispositions vont être prises afin de pénaliser le moins possible les équipes.

Bien lire les décisions qui seront prises par les diverses commissions.

## RAPPEL FEUILLES DE PLATEAUX

Le comité de direction informe les clubs que malgré de nombreux rappels, les feuilles de plateaux ne sont pas ou très mal renseignées.

Les Présidents et responsables clubs qui font jouer des jeunes non licenciés, engagent leur responsabilité au cas d'accident ou blessure grave.

**A compter du 7 Novembre 2019, la commission appliquera le règlement.**

## COURRIERS RECUS

### ASC DES ILES

Suite sanction financière. Dossier transmis à la commission compétente.

### Carcassonne Agglo

Rencontre territoriale - partenariat – l'atelier - jeudi 7 Novembre 2019 à 9 h 30 au domaine de Madame à Roullens

Dossier transmis aux clubs

Le Secrétaire général

**COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS**

BO N° 10 DU 24/10/2019

Présents : Mme LABORDE-Mrs VALET – RONTES – DRIF- GRILLE- LE MOAL

**RC PIEUSSE / US DE VILLASAVARY  
D4 poule A du 19/10/19**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le courriel du club de l'US de Villasavary

Considérant les articles 14,18 et 84 des RdD de l'Aude

Considérant que le club de Villasavary n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

**Jugeant en premier ressort**

**Donne match perdu par forfait à l'équipe de Villasavary**

**RC Pieusse – 03 (4pts) / Villasavary -00 (0pt)**

**Pas de frais d'arbitrage**

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**NAUROUZE / ALARIC  
Coupe féminine A11 District du 20/10/19**

Vu la feuille de match

Vu le rapport de l'arbitre sur la FMI

Considérant les articles 14,15 et 19 des R inter District.

Considérant que le club d'Alaric n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

**Jugeant en premier ressort**

**Donne match perdu par forfait à l'équipe d'Alaric**

**L'équipe de Naurouze est qualifiée pour le prochain tour.**

**Pas de frais d'arbitrage**

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**GCSM1 / MAS STES PUELLES  
U19 Inter District du 20/10/19**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le courriel du club concerné

Considérant les articles 14, 15 et 19 des R de l'Inter District

Considérant que le club de Mas Stes Puelles n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

**Jugeant en premier ressort**

**Donne match perdu par forfait à l'équipe de Mas Stes Puelles**

**GCSM -03 (3pts) / Mas Stes Puelles -00 (-1pt)**

**Pas de frais d'arbitrage**

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**ENT GRAND MALEPERE / PIEGE LAURAGAIS MALEPERE  
U15 Inter District poule B du 19/10/19**

Vu la programmation de la rencontre

Vu le courriel du club concerné

Considérant les articles 14, 15 et 19 des R de l'Inter District

Considérant que le club de Ent Grand Malepere n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

**Jugeant en premier ressort**

**Donne match perdu par forfait à l'équipe de l'Ent Grand Malepere**

**Ent Grand Malepere -00 (-1pt) / Pilege Laurag Malepere -03 (3pts)**

**Pas de frais d'arbitrage**

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président.

**COMMISSION DES ARBITRES****Réunion plénière du 18 octobre 2019**

Président : Fabien DURANTE-MALVY

Présents : Amira LOCUTURA ; Frédéric COSTE ; Joseph JORGE ; Pierre FABRE ; Jean-Marc LARUELLE ; Raymond LIGONNET ; Romain MARTY ; François MOCHE ; Grégory VILAIN ; Jean-Pierre ZAMO

Excusés : Fabrice GILL ; Mohamed MANI

**COMMUNICATION**

1 courriel reçu de la part des clubs remerciant la CDA pour la qualité de l'arbitrage

2 courriels reçus de la part des clubs demandant la désignation d'officiels.

Après accompagnement administratif et réalisation de tous les tests, la CDA parvient dorénavant à désigner un officiel sur toutes les rencontres séniors. Les clubs sont invités à attendre le vendredi précédant la rencontre avant de contacter la section "désignations".

RAPPEL : la CDA reste à la disposition des clubs pour une éventuelle présentation des nouveautés réglementaires et invite les présidents et/ou secrétaires des clubs à contacter directement le président de la CDA lorsqu'une question en lien avec l'arbitrage (ou un arbitre) doit être posée.

**FORMATION DES ARBITRES**Promotion Jean-Claude RONTES

La CDA a mis en place deux sessions de Formation Initiale des Arbitres (FIA) sur 4 jours en externat pour les séniors et 3 jours en internat pour les jeunes.

Tous les stagiaires inscrits ont obtenu l'examen et deviendront "arbitres stagiaires" dès validation de leur licence :

- 5 séniors
- 21 jeunes dont 3 arbitres féminines

Les démarches administratives, notamment la validation des fiches médicales, ont été initiées et les stagiaires seront reçus le 2 novembre 2019, de 10h à 12h, dans les locaux du District.

NOTA : dans le cadre de la régionalisation de la formation, un jeune arbitre formé dans l'Aude sera rattaché au District de Haute-Garonne.

## **SUIVI ET FIDELISATION DES ARBITRES**

La CDA continue ses entretiens individuels en recevant les arbitres et en facilitant les échanges téléphoniques.

A ce jour, la violence sur, et surtout en dehors, des terrains reste l'une des interrogations principales des jeunes arbitres.

## **TUTORAT**

Les premiers tutorats ont débuté le WE des 12 et 13 octobre 2019. Les premiers retours sont excellents et la CDA prendra le recul suffisant avant d'analyser les bénéfices administratifs et surtout techniques d'une telle implication.

Sur la base des critères évoqués dans le précédent PV, 18 jeunes arbitres bénéficieront de l'accompagnement d'un tuteur d'ici le 31 décembre 2019 puis tout au long de la saison.

## **ENTRAINEMENTS**

Deux arbitres de ligue continuent à s'impliquer les mardis et jeudis à partir de 19h à la plaine Mayrevieille. En cas de doute quant à la tenue d'un entraînement (conditions climatiques, congés), les arbitres peuvent directement contacter les référents le jour de l'entraînement.

Nous rappelons que la CDA a obtenu la mise à disposition d'un grand vestiaire et encourage fortement ses arbitres à assister à des séances de travail physique tout au long de la saison.

Par ailleurs, comme nous le faisons depuis 4 ans, des arbitres référents sont chargés des entraînements dans d'autres secteurs géographiques que le Carcassonnais.

Les arbitres désireux de s'entraîner en groupe peuvent contacter le Président de la CDA pour connaître les modalités.

## **SANCTIONS ARBITRES**

- 1 arbitre jeune est sanctionné de 1 WE de non-désignation pour absence non excusée à match
- 3 arbitres sont rappelés à l'ordre pour une arrive tardive sur leur rencontre officielle.

**Le Président de la commission**



**COMMISSION SENIORS**

PV N° 10 du 24 OCTOBRE 2019

Présents : Ms RONTES-DRIF  
Excusé : M BOUSQUET

**INFORMATION  
RATTRAPAGE LE 1<sup>E</sup> NOVEMBRE 2019**

Les matchs de coupe seniors non joués des 26 et 27 octobre pour cause de terrain impraticables seront automatiquement reportés le 01<sup>e</sup> novembre.

**1<sup>E</sup> FORFAIT  
AMENDE 42€**

Departemental 4 poule A

VILLASAVARY

Le président de la commission

**COMMISSION JEUNES A 11**

Réunion du 24 octobre 2019

*Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

**Présents :** M MANI, BONNET, AKLI

**➤ Courriers****Amendes Diverses**

1<sup>er</sup> forfait ENT GRAND MALEPERE en U15 poule B. Amende 37€

Forfait Coupe Occitanie U19 MAS STES PUELLES 105€

Suite à une erreur administrative la commission recrédite 26€ au club de FC CORBIERES

**Coupe Occitanie U19**

Clubs qualifiés pour les 1/32<sup>ème</sup> :

**GCSM**

**CASTELNAUDARY**

**CARCASSONNE FAC**

*Le président de la Commission*

**COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION**

BO N°10 du 24 octobre 2019

**Présents** : M. PITIE – M. DAYDÉ – M. TISSEYRE - M. BOUDET

➔ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

**CATEGORIE U<sub>13</sub>****MODIFICATIONS DU REGLEMENT DE LA COMPETITION**

Compte-tenu des dates disponibles et des contraintes liées à la coupe et au challenge PEYTAVY, la commission d'animation repêche en Niveau 1 de la 2<sup>ème</sup> phase les équipes classées à la 4<sup>ème</sup> place des poules de Niveau 1 de la 1<sup>ère</sup> phase afin de constituer des poules de 8 équipes. Ces poules de 8 équipes ne nécessitant que 4 dates en matchs aller-retour et permettant d'instaurer des plateaux à 4 équipes à chaque journée.

Les poules Départementales de la 3<sup>ème</sup> phase seront calquées sur le championnat interdistrict avec des groupes de 10 équipes. Ces championnats seront organisés en matchs Aller par rencontres de 2 équipes (match de 2x 30 minutes) nécessitant 9 dates.

Ces modifications permettent de se calquer au calendrier prévisionnel ci-dessous.

CALENDRIER PREVISIONNEL U13 - SAISON 2019/2020											
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN		
1 D	1 M	1 Toussaint	1 D	1 Jour de l'An	1 ID Journée 3	1 D	1 Me	1 Finale Chal.	1	Pentecôte	
2 L	2 Me	2 S	2 L	2 J	2 D	2 L	2 J	2 Festival Régional	2	M	
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 V	3	3	3 Me	
4 Me	4 V	4 L	4 Me	4 S	4 M	4 Me	4 J	4 Fest. Dép. 1/4 Chal.	4	4 J	
5 J	5 Journée 3	5 M	5 J	5 D	5 Me	5 J	5	5	5	5 V	
6 V	6 D	6 Me	6 V	6 L	6 J	6 V	6 L	6	6	6 ID Journée 9	
7 S	7 L	7 J	7 J	7 Journée 4	7 M	7 V	7 M	7 ID Journée 5	7	7 D	
8 D	8 M	8 V	8 D	8 Me	8 1/16 chal + coupe	8 D	8 Me	8 Victoire 45	8	8 L	
9 L	9 Me	9 Coupe 1T	9 L	9 J	9 D	9 L	9 J	9 ID Rattrapage	9	9 M	
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 V	10	10	10 Me	
11 Me	11 V	11 Armistice	11 Me	11 Chal. 2T	11 M	11 Me	11 S	11	11	11 J	
12 J	12 Journée 4	12 M	12 J	12 D	12 Me	12 J	12 D	12	12	12 V	
13 V	13 D	13 Me	13 V	13 L	13 J	13 V	13 L	13	13	13 S	
14 S	14 L	14 J	14 Chal. 1T	14 M	14 V	14	14 1/8 Chal. 1/4 Coupe	14	14	14 D	
15 D	15 M	15 V	15 D	15 Me	15 S	15	15	15	15	15 L	
16 L	16 Me	16 Journée 1	16 L	16 J	16 D	16 L	16 J	16 ID Journée 8	16	16 M	
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 V	17	17	17 Me	
18 Me	18 V	18 L	18 Me	18 ID Journée 1	18 M	18 Me	18 S	18	18	18 J	
19 J	19 Rattrapage	19 M	19 J	19 D	19 Me	19 J	19 D	19	19	19 V	
20 V	20 D	20 Me	20 V	20 L	20 J	20 V	20 L	20	20	20 S	
21 Journée 1	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 ID Journée 6	21 M	21 Ascension	21	21 D	
22 D	22 M	22 V	22 D	22 Me	22 S	22 D	22 Me	22	22	22 L	
23 L	23 Me	23 Journée 2	23 L	23 J	23 D	23 L	23 J	23 ID Rattrapage	23	23 M	
24 M	24 J	24 D	24 Noël	24 V	24 L	24 M	24 V	24	24	24 Me	
25 Me	25 V	25 L	25 Me	25 ID Journée 2	25 M	25 Me	25 L	25 1/2 Chal. + Coupe	25	25 J	
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 Me	26 J	26	26	26	26 V	
27 V	27 D	27 Me	27 V	27 L	27 J	27 V	27 L	27	27	27 S	
28 Journée 2	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 ID Journée 7	28 M	28	28	28 D	
29 D	29 M	29 V	29 D	29 Me	29 J	29 ID Journée 4	29 D	29	29	29 L	
30 L	30 Me	30 Journée 3	30 L	30 J	30 M	30 L	30 J	30	30	30 M	
31 Me	31 D	31 M	31 V	31	31	31 M	31	31	31	31 D	

## CONSTITUTION DES POULES EN 3<sup>ème</sup> PHASE

En 3<sup>ème</sup> phase :

- la départementale 1 sera constituée d'un groupe de 10 équipes,
- la départementale 2 sera constituée de 2 groupes de 10 équipes,
- la départementale 3 sera constituée de 3 groupes de 10 équipes.

Les rencontres se disputeront en match Aller de 2 x 30 minutes soit 9 dates.

Les équipes classées aux 3 premières places de chaque groupe de la Poule Elite ainsi que le meilleur 4<sup>ème</sup> des 2 groupes, accèdent au championnat Interdistrict (3<sup>ème</sup> phase). Pour rappel, un club ne peut avoir deux équipes en championnat Interdistrict.

Les 2 équipes classées à la dernière place des 2 groupes de la Poule Elite (2<sup>ème</sup> phase) sont reversées en Départementale 2 (3<sup>ème</sup> phase).

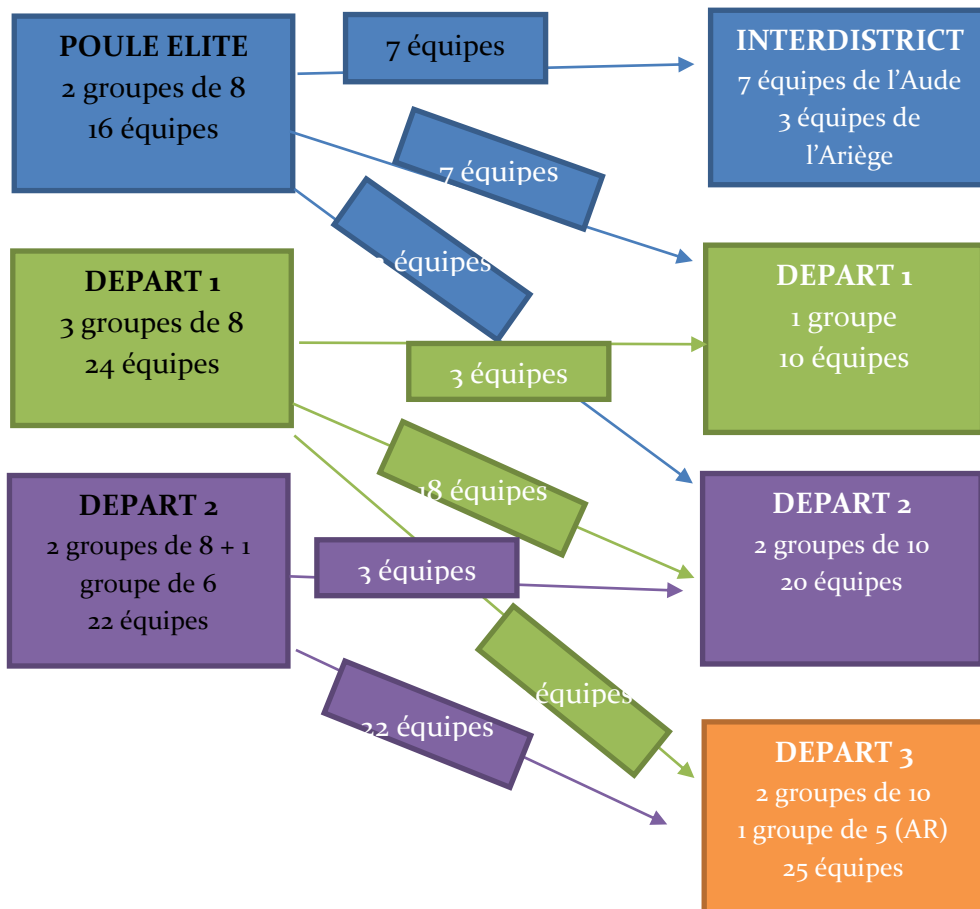
Les 7 autres équipes de la Poule Elite (2<sup>ème</sup> phase) participeront au championnat de Départementale 1 (3<sup>ème</sup> phase).

Les 3 premiers de chaque groupe de la Départementale 1 (2<sup>ème</sup> phase) accèdent à la Départementale 1 (3<sup>ème</sup> phase).

Les 3 équipes classées à la dernière place des 3 groupes de la Départementale 1 (2<sup>ème</sup> phase) sont reversées en Départementale 3 (3<sup>ème</sup> phase).

Les 18 autres équipes de la Départementale 1 (2<sup>ème</sup> phase) participeront au championnat de la Départementale 2 (3<sup>ème</sup> phase).

Les autres équipes de la Départementale 2 (2<sup>ème</sup> phase) participeront au championnat de la Départementale 3 (3<sup>ème</sup> phase).



## PREMIER TOUR DE LA COUPE DE L'AUDE U13

Le premier tour de la Coupe de l'Aude U13 se déroulera le samedi 9 Novembre.

A l'issue de ce premier tour, 16 équipes seront qualifiées pour le festival départemental U13 et les 1/16<sup>ème</sup> de finale de la Coupe de l'Aude U13. Les autres équipes seront reversées sur le Challenge PEYTAVY.

Tirage au sort le Vendredi 25 Octobre 2019 à 14 heures 30 au District de l'Aude de Football.

Le Président de la Commission  
M. Gérard PITIE

**COMMISSION DES FEMININES**

PV N° 10 du 24 octobre 2019

**Présidente** Mme ROYER

**Présent:** M. GONZALEZ José

**REPROGRAMMATION**

**26/10/2019**

U15 F

NARBONNE UFC – NAUROUZE LAB

**TIRAGE CHALLENGE GARAUD (coupe à 8)**

Le tirage a eu lieu le jeudi 24 octobre 2019 à 18h45 au District de l'Aude de Football

**Clubs engagés :** MALVES – LUC MOUSSAN – NARBONNE UFC – FANJEAUX – GFPLM – TRAPEL P / LES MARTYS – ST PAPOUL – ALARIC – MALEPERE/VENTENAC

**Tour préliminaire de cadrage** match le 24 novembre 2019 à 10h  
NARBONNE UFC - ALARIC

Les 7 clubs restants sont exempts et qualifiés pour les ¼ de finales.

**Tirage des ¼ de finales** matchs le 02 février 2020 (date à confirmer)  
LUC/MOUSSAN – MALEPERE/VENTENAC  
GFPLM- TRAPEL P / LES MARTYS  
FANJEAUX – MALVES  
ST PAPOUL – Vainqueur du tour préliminaire de cadrage

**CHAMPIONNAT FEMININES SENIORS  
2<sup>E</sup> PHASE**

**Création de 3 poules (D1,D2 et D3) avec des matchs aller-retour :**

- D1 (uniquement les clubs engagés à 11) les 3 premiers des 2 poules de la phase 1
- D2 Les équipes classées 4 et 5 des 2 poules de la 1<sup>e</sup> phase ainsi que le meilleur 6<sup>e</sup> entre les 2 poules
- D3 Toutes les équipes restantes des 2 poules de la phase 1

**COUPE DE FRANCE FEMININES**

La commission félicite le Football Féminin Bassin Carcassonnais pour sa participation au 4<sup>e</sup> tour de la Coupe de France (Finale de la Région Languedoc-Roussillon)

**La Présidente de la commission**

**COMMISSION DES TERRAINS  
ET INFRASTRUCTURE DES INSTALLATIONS  
SPORTIVES**

PV N° 10 du 24 octobre 2019

**Président:** M. PETROSINO François

**CONTROLE DES TERRAINS, DES VESTIAIRES ET  
L'ECLAIRAGE**

**ST PAPOUL** mardi 29/10/2019  
A 17h contrôle terrain et vestiaires  
A 19h contrôle éclairage

**ST MARTIN LALANDE** mardi 05/11/2019  
A 10h contrôle terrain et vestiaires

Le Président de la Commission  
M. PETROSINO